**Le contact des langues**

**Introduction**

La notion de contact des langues a été introduite par U. Weinriech en 1953 dans son ouvrage : *Languages in contact* qui englobe toute situation dans laquelle on constate la présence de deux langues ou plus au sein d’une même communauté linguistique. En effet, il s’agit de plurilinguisme qui s’explique par le contact des langues. Le lieu de ces contacts peut être l’individu (bilingue ou en situation d’acquisition) ou la communauté. Et le résultat de ces contacts constitue l’un des premiers objets d’étude de la sociolinguistique.

Les pratiques sociolinguistiques que les individus développent au quotidien sont au cœur des réflexions qui portent sur la manière de penser. L’Algérie est un pays plurilingue, il se caractérise par l’emploi de plusieurs langues, ce qui constitue la particularité et la proéminence du paysage sociolinguistique algérien, par la présence de plusieurs variétés en contact (polyglossie) : La langue arabe classique ou moderne, l’arabe algérien appelé aussi arabe dialectal ou Daredja, le Tamazight avec ses différentes variantes et la langue Française comme langue étrangère héritée du colonisateur.

Aujourd’hui, il n’existe pas pratiquement de monolingue strict dans toutes les langues en présence en Algérie. En effet, selon (A. Durari 2003 : 17) qui souligne qu’il est : « …rare de trouver un algérien monolingue stricto sensu ». Ceci découle de la dynamique du fonctionnement diglossique des langues.

**Chapitre I. De la linguistique de l’immanence à la sociolinguistique**

**I-1- La linguistique de l’immanence**

La linguistique moderne est née de la volonté de F. de Saussure d’élaborer un modèle abstrait, la langue, à partir des actes de paroles. Ceci constitue le résultat d’un enseignement prodigué par lui-même à ses élèves qui publia après sa mort le *cours de linguistique générale* en 1916. C’est grâce à cette publication que la théorie structuraliste a eu son ancrage non seulement en linguistique mais aussi dans pratiquement toutes les disciplines des sciences humaines et sociales.

Certes, Saussure reconnait et affirme dans son cours que la langue est la partie sociale du langage ou que la langue est une institution sociale. Cependant, il insiste surtout sur le fait que la langue est un système qui ne connait que son ordre propre comme le souligne clairement la dernière phrase du cours « *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* ». Le principe de l’immanence revêt un caractère essentiel pour F. de Saussure qui trace une sorte de frontière entre ce qui lui paraissait pertinent la langue et le reste d’où la nuance vis-à-vis de la dimension sociale de la langue.

F. de Saussure fut suivi par d’autres linguistes à l’image de Bloomfield, Hjelmslev ou Chomsky : tous élaborant des théories et des systèmes de description diversifiés de la langue, s’accordaient à délimiter le champ de leur science de manière restrictive, éliminant de leurs préoccupations tout ce qui n’était pas la structure abstraite qu’ils définissaient comme objet de leur étude. Autrement dit, le volet social de la langue ne semble pas être pertinent et pourtant il constitue la partie essentielle sur l’échiquier du langage.

Or, comme le soulignait (J. L. Calvet), les langues n’existent pas sans les gens qui les parlent, et l’histoire d’une langue est l’histoire de ses locuteurs. Le structuralisme en linguistique s’est donc construit sur le refus de prendre en compte ce qu’il y a de social dans la langue.

**I-2- La sociolinguistique**

La sociolinguistique est un domaine des sciences du langage qui peut être défini d’une manière générale comme une discipline qui prend pour objet d’étude la langue du point de vue de la mise en œuvre par les locuteurs dans un contexte social. De ce fait, on distingue couramment : une sociolinguistique de type variationniste, élaborée à partir des travaux de W. Labov, qui s’est développait à travers la diatopie[[1]](#footnote-1), la diastratie[[2]](#footnote-2) et la diaphasie[[3]](#footnote-3). On a aussi la sociolinguistique de type interactionnel, élaborée à partir des travaux de J. Gumperz, qui vise à intégrer au domaine la dimension conversationnelle et pragmatique, dans le prolongement des études ethnographiques de la communication entreprises dans le courant des années 1960.

Toutefois, la lutte pour une conception sociale de la langue ne s’est pas fait attendre, car juste après la sortie du cours de linguistique générale, on a constaté la réaction de bon nombre de chercheurs qui étaient contemporains à Saussure à l’image d’A. Meillet. Ce dernier, a souligné dans de nombreux textes le caractère social de la langue, ou plutôt l’a définie comme un fait social d’E. Durkheim. Le langage est donc éminemment un fait social. En effet, il entre exactement dans la définition qu’a proposée Durkheim ; une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent, et, bien qu’elle n’ait aucune réalité en dehors de la somme de ces individus, elle est cependant, de par sa généralité, extérieure à lui (J. L. Calvet 1993 : 5).

L’émergence de la sociolinguistique s’est faite dans le sillage des travaux publiés dans la langue anglaise aux Etats unis à partir des 60. L’objet principal de cette discipline est de faire apparaitre dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, établir une relation de cause à effet.

William Labov est linguistique américain est considéré comme l’un des fondateurs de la sociolinguistique et ce malgré qu’il ne fût pas partisan de cette appellation, car l’ensemble de ses travaux s’insèrent sous l’angle de la linguistique. A travers sa conception de la langue, qui présente pour lui un système hétérogène caractérisé par la variabilité, Labov remet en cause les postulats d’homogénéité structurale et d’autonomie des systèmes linguistiques, et l’isolationnisme du linguiste de bureau, qui, travaillant à l’aide d’un ou deux informateurs ou à partir de ses propres intuitions, produit simultanément les données et la théorie d’une langue abstraite éloignée de tout contexte social. Ainsi, pour ce linguiste, il est impossible d’imaginer une théorie ou une pratique linguistique fructueuse qui ne serait pas sociale.

Les années 1970 vont constituer un tournant décisif dans l’instauration de la sociolinguistique en tant que discipline autonome ayant un objet d’étude et une méthodologie de travail. On voit désormais paraitre des revues ou des recueils d’articles se référant explicitement à la sociolinguistique qui prend de plus en plus d’importance et vient battre en brèche des positions considérées comme définitives. On peut citer entre autres plusieurs animateurs qui ont contribué à la mise en place de cette discipline à l’image Fishman J., Goffman E., Bernstein B., Labov W., Gumperz J., Ferguson Ch., etc.

**II- Le concept de contact des langues**

**II- 1- La linguistique de l’interaction**

La notion de contact des langues est un phénomène universel. Chaque individu est confronté, de près ou de loin, à des situations où deux ou plusieurs langues sont en présence. Pour (J. L. Calvet 1999 : 43) les êtres humains sont «*confrontés aux langues. Où qu’ils soient, quelle que soit la première langue qu’ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d’autres tous les jours, les comprennent ou ils ne les comprennent pas, les reconnaissent ou les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas, sont dominées par elles ou les dominent : le monde est plurilingue, c’est un fait*».

En outre, le phénomène de bilinguisme a d’abord été étudié sous le prisme des contacts des langues. La notion de contact des langues représente l’objet d’étude de la linguistique de contact et se définit comme « *une interaction de deux ou plusieurs langues influençant des niveaux différents de la structure de l’une d’entre elles* ». Tous les chercheurs travaillant sur le bilinguisme sont unanimes à citer l’œuvre d’U. Weinriech intitulée : *langages in contact*. Ce dernier, est basé sur la thèse de doctorat qu’il a soutenu en 1951 sous la direction d’A. Martinet à l’université de Colombia aux Etats Unis.

**II- 2- L’impact de l’ouvrage d’U. Weinriech**

Le livre de Weinriech a influencé la recherche ultérieure sur le bilinguisme. Il englobe principalement l’interaction des langues dans la société et en partie chez les individus. C’est un travail interdisciplinaire qui s’appuie sur des études extralinguistiques (réunissant plusieurs domaines contigus des sciences humaines), indispensable pour comprendre le contact des langues.

Pour Weinriech, la langue est un système dont les éléments sont liés de sorte que la perte de l’un d’entre eux entraine la perte d’un autre. Le bilinguisme est vu dans son livre non seulement à travers une perspective structuraliste tenant compte de la dichotomie saussurienne *langue / parole*, mais aussi sociolinguistique, puisque son but est de montrer l’utilité d’une telle double approche en explorant de multiples facteurs, à la fois structurels et socioculturels, dont peuvent dépendre les effets du contact des langues.

L’ouvrage est préfacé par A. Martinet. Il comprend plusieurs chapitres et nous allons nous focaliser uniquement sur le chapitre de l’interférence linguistique. D’après Weinriech, l’interférence linguistique se manifeste : 1- quand le locuteur transfert ou emprunte des éléments d’une autre langue dans sa langue maternelle, en s’appuyant sur sa connaissance de la norme ; 2- quand le locuteur identifie des éléments de langues différentes. En guise d’exemple du dernier type d’interférence, l’ordre des mots « sujet + prédicat + complément » en russe et en anglais peut paraitre identique dans certains cas. Il est pourtant différent, car un tel ordre de mots a une valeur esthétique en russe mais dénotatif en anglais. Alors, Weinriech s’interroge sur comment deux systèmes de langues différents interagissent dans l’esprit d’un bilingue lors d’une telle identification interlinguistique. C’est pourquoi il distingue trois types de bilingues : Les coordonnés, les amalgamés et les subordonnés. Weinriech différencie entre l’interférence dans la parole (les énoncés des bilingues) et l’interférence dans la langue qui se fige dans le système et devient habituelle pour les locuteurs. Ensuite, il analyse les interférences phoniques, grammaticales et lexicales, bien que les frontières entre elles soient floues.

**II- 3- Raisons de l’émergence du contact des langues**

Plusieurs raisons peuvent être à l’origine du contact des langues, certaines sont d’ordre géographiques ou historiques les autres sont d’ordre individuelles ou sociétales. Nous citerons quelques-unes :

1. Le voisinage des communautés linguistiques (exemple : les pays frontaliers) aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et employer ainsi tantôt leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine ;
2. Les déplacements des individus pour des raisons quelconques (professionnelles, études, immigration, commerce, etc.) : un individu se délaçant pour des raisons professionnelles est amené à utiliser à un moment ou un autre une langue qui n’est pas la sienne ;
3. La colonisation et les guerres ;
4. La religion ;
5. Le commerce : les échanges commerciaux ont toujours suscité des besoins communicatifs. Ainsi, lorsque les gens se déplacent dans d’autres régions où les transactions se font dans une langue, il en ressort un degré de bilinguisme ;
6. Prestige accorder à une culture ou à un groupe linguistique : le prestige accorder à une civilisation quelconque amène un certain nombre de gens à vouloir connaitre la culture de cette civilisation sous ses différentes formes. Il en résulte un contact interlinguistique. Généralement, lorsqu’un pays jouit d’une influence économique, sa langue a de forte chance de dominer ;
7. Moyens de diffusion : l’écriture, la publication et la radiodiffusion sont des facteurs non négligeables favorisant le contact et la propagation des langues. La radio et la télévision sont à leur tour des moyens de diffusion permettant de mettre en valeur l’expansion des langues surtout à l’aide des techniques de radiodiffusion à longue distance et des télécommunications satellites.

Pour Hamers : « Le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d’un individu ». A partir de cette définition, nous pouvons déduire que le phénomène proprement dit ne représente pas le simple fait de la coexistence de deux langues dans une situation donnée, mais plutôt l’influence de cette situation sur le comportement des locuteurs qui est aperçu comme phénomène. C’est pour cette raison qu’on considère que le contact des langues est au cœur du changement et de la variation linguistique sur les plans diachronique et diatopique. Et l’apport du linguiste Américain U. Weinriech pour qui, ce concept est opposé à celui de bilinguisme. Le premier est observable chez l’individu (c’est l’individu qui utilise différents codes), alors que le deuxième est une caractéristique de la société.

En fonction de la manière à travers laquelle le contact se présente au sein d’une communauté linguistique, il donne naissance à d’autres phénomènes étroitement liés à ce dernier, notamment : le bilinguisme, la diglossie et l’alternance codique.

**Chapitre III- Le bilinguisme, plurilinguisme et diglossie**

**III-1- Le bilinguisme**

 Le concept de bilinguisme est un phénomène qu’on peut rencontrer partout dans le monde, il représente l’une des principales conséquences de contact des langues. D’ailleurs, la définition qui a été introduite par F. Neveu dans le dictionnaire des sciences du langage est suffisamment explicite pour la notion en question : « *Le terme de bilinguisme sert à décrire le plus souvent la situation d’un locuteur qui pratique couramment deux systèmes linguistiques différents, sans valoriser l’un au détriment de l’autre. Dans cette perspective, le bilinguisme est une situation imputable à des déterminations individuelles (souvent d’ordre familial), et doit être distingué de la diglossie qui décrit une situation de bilinguisme étendue à l’ensemble d’une communauté linguistique au sein de laquelle s’observe l’usage de deux langues dans des circonstances précises de la vie sociale. La diglossie fait ainsi coexister deux idiomes socialement hiérarchisés, jouissant généralement d’un prestige culturel très différent…*».

D’une manière générale, le bilinguisme / multilinguisme désigne la maitrise de deux ou de plusieurs langues ou variété de langues. Ainsi, pour C. Hagège le bilinguisme est apte « *d’être vraiment bilingue implique que l’on sache parler, comprendre, lire et écrire dans deux langues avec la même aisance* ».

**III-1-1- Typologie du bilinguisme selon les compétences linguistiques**

La recherche sur le bilinguisme ordinaire et sa construction apporte un éclairage intéressant pour tous ceux qui travaillent à la mise en place de compétence dans plus d’une langue au sein du champ scolaire. Par bilinguisme ordinaire, il faut entendre le bilinguisme de n’importe quel individu, qui en fonction de circonstances diverses (mariage mixte, déplacements et migrations, politiques linguistiques de la région de résidence, etc.) doit développer des capacités à communiquer dans plus d’une langue pour répondre aux besoins de communication quotidienne.

Le terme bilinguisme recouvre des définitions multiples, et décrit à la fois l’individu en tant que locuteur d’au moins deux langues dans les institutions et sociétés qui encadrent cet individu dans un espace géopolitique plus large. Selon les perspectives adoptées, la volonté de rendre le concept opératoire a abouti à une prolifération de catégories dichotomiques, qui résultent en des découpages ambigus et ne prennent le plus souvent en compte qu’un seul aspect parmi les phénomènes liés au contact des langues.

A celles qui considèrent qu’un bilingue possède une compétence minimale dans au moins une des quatre compétences langagières (compréhension et expression, à l’écrit et à l’oral). U. Weinriech (1953) définit le bilinguisme de façon moins absolue : « *Est bilingue celui qui possède au moins une des quatre capacités (parler, comprendre, lire et écrire) dans une langue autre que sa langue maternelle*». Quant à Haugen (1953) se place résolument dans les compétences de production : « *le bilinguisme commence lorsque l’individu peut produire des énoncés ayant un sens dans une langue autre que sa langue maternelle* ».

La compétence bilingue est ainsi une compétence ordinaire, dans le sens où elle caractérise un nombre important de locuteurs, prend vie dans des situations très ordinaires de la vie courante, et ne se confond pas, contrairement à certaines représentations traditionnelles, avec l’addition de deux langues maitrisées également et de manière très élaborée.

**III-1-2- Niveaux d’appréhension du bi-plurilinguisme**

**III-1-2-1- Le bilinguisme individuel**

Le bilinguisme individuel correspond à une forme limitée de plurilinguisme. Il s’agit de bilinguisme de l’individu lorsque celui-ci peut utiliser deux langues à des degrés divers. Les niveaux de bilinguisme individuel demeurent très variés parce qu’il y a plusieurs façons d’être bilingue. W. F. Mackey définit le bilinguisme comme « *l’alternance de deux langues ou plus chez le même individu*». La connaissance d’une autre langue d’abord la notion de degré dans la maitrise du code, tant au plan phonologique qu’au plan graphique, grammatical, lexical, sémantique et stylistique. En outre, le degré de compétence de l’individu bilingue dépend des fonctions, c’est-à-dire de l’usage qu’i fait de la langue et des conditions dans lesquelles il l’emploie (foyer, école, travail, loisirs, etc.).

Enfin, il convient de considérer la facilité avec laquelle l’individu bilingue passe d’une langue à l’autre ce que l’on appelle l’*alternance* en fonction du sujet dont on parle, de la personne à qui on s’adresse et de la pression sociale qu’il subit. Tous les facteurs précédents déterminent la capacité de l’individu à maintenir deux codes séparés sans les mélanger, phénomène caractérisé par l’*interférence*.

On distingue différentes formes de bilinguisme, en fonction du niveau de compétence dans chaque langue, selon l’âge d’acquisition, selon la présence de la seconde langue dans la communauté, selon le statut relatif des langues, selon l’identité et l’appartenance culturelle. Voici les formes les plus importantes :

1. ***Le bilinguisme précoce et simultané***

Un enfant qui au moment où il apprend à parler, est en contact avec deux langues, les acquières avec une aisance extraordinaire, apparemment sans effort : il intériorise les deux systèmes et peut donc penser dans l’une ou l’autre langue. Ceci a amené certains chercheurs à penser que seul le petit enfant peut devenir un bilingue parfait.

1. ***Le bilinguisme précoce consécutif***

C’est le cas d’enfants qui, ayant grandi avec une seule langue, et ne parlant donc qu’une seule langue, découvrent à leur entrée à l’école, une seconde langue qui est celle de l’école ou celle de la société qui les entoure.

1. ***Le bilinguisme soustractif***

Il se produit lorsqu’une personne vit dans une communauté dans laquelle sa langue est minoritaire et jouit d’un statut moins élevé que la langue parlée par la communauté.

1. ***Le bilinguisme adulte***

C’est l’acquisition de la seconde langue de manière spontanée par le contact avec la société qui parle cette langue.

**III-1-2-2- Le bilinguisme social[[4]](#footnote-4)**

Il ne faut pas oublier que l’on n’est pas bilingue tout seul. Un individu ne devient pas bilingue parhasard ou par caprice, mais parce qu’il désire communiquer avec des personnes qui parlent une autre langue. Lorsqu’on veut apprendre une langue, il ne s’agit pas de n’importe laquelle : il faut que ce soit une langue utile. Or, de façon générale, la langue la plus utile est celle qui est parlée par la communauté avec laquelle on est en contact. Et les raisons pour apprendre une langue sont donc d’ordre social et économique. Si une société ou une partie importante de celle-ci apprend une langue, le phénomène devient social.

Il est à rappeler que la langue n’est pas seulement un moyen de communication, elle est également un symbole d’identification à un groupe. En ce sens, parler une langue ou une autre lorsqu’on est bilingue n’est pas toujours comme un phénomène strictement instrumental ; c’est parfois considérer comme un acte d’intégration ou de trahison sociale. C’est pourquoi il est difficile de décrire le bilinguisme individuel sans faire référence au rôle social de la langue.

Le bilinguisme social met l’accent sur les forces linguistiques qui existent dans une communauté ou dans un groupe ethnique ; performances liées à leur appartenance à cette société où ces langues sont en usage, voir en vogue. C’est l’exemple d’un colonialisme qui installe et entretient une ambiance et un environnement linguistique par contrainte ; il arrive à forger au sein du pays colonisé une compétence de communication dans sa langue. Cela est illustratif d’une forme de construction du bilinguisme social qui fait des colonisés des sujets parlant, en plus de leur (s) langue (s) nationale (s), la langue du colonisateur.

En Algérie, pendant la colonisation, et partant du contact des langues, les algériens ont fini par apprendre à se servir du français par la force des choses alors que les français, du fait de leur fréquentation très limitée des natifs, n’apprennent et ne parlent que de façon rudimentaire l’arabe ou le tamazight (contrairement au clergé qui, lui, se mêle et infiltre la société pour des raisons qu’il veut passer pour humanitaires). En revanche, les pays noirs, parlaient couramment aussi bien l’arabe pour certains que le tamazight pour d’autres. On peut parler ici de bilinguisme social au sein des deux communautés citées.

**III- 2- Le plurilinguisme**

Le plurilinguisme comme le bilinguisme sont des notions générales qui désignent les usages variables de deux ou plusieurs langues par un individu, un groupe ou l’ensemble de la population. Certains auteurs distinguent le bilinguisme du tri-quadri- et plurilinguisme, selon une conception des langues comme systèmes clos. D’autres encore emploient bilinguisme et plurilinguisme de façon plus au moins équivalente. Si multilinguisme renvoie à la co-présence des langues dans une zone ou société donnée, plurilinguisme renvoie à la diversité des parlers réels, individuels et non standardisés come c’est le cas de parlers de la langue Kabyle en Algérie. On peut schématiquement concevoir des situations plurilingues selon deux grandes perspectives : dans une perspective structuraliste, ces situations mettent en présence des langues distinctes ; dans une perspective dynamique, elles produisent des pratiques langagières caractérisées par le mélange et la fluidité. Le champ d’étude général tend à devenir celui du « multilinguisme » comme dans la littérature internationale, souvent en anglais.

**III- 2-1- Origine du plurilinguisme**

Les conceptions du bilinguisme et du contact des langues hérités au XIX siècle étaient largement négatives et stigmatisantes. Un changement de perspective a été initié à partir de l’ouvrage fondateur de Uriel Weinreich, *Languages in Contact* (1953). A l’étude du processus de contacts entre systèmes linguistiques s’est ensuite ajoutée celles des fonctions sociales des choix de langues. L’étude du plurilinguisme s’est inscrite au sein du large courant de réflexion portant sur les relations entre langage et société, qui s’est développé aux USA à partir des années 1960. Joshua Fishman a été ainsi l’instigateur d’un ensemble de recherches s’intéressant à qui dit quoi, dans quelle langue, à qui, et quand (1965) ; il a aussi cherché à relier les niveaux macro et micro de la société dans l’analyse des pratiques langagières. Pour lui, il s’agit de répertorier les fonctions sociales des langues des communautés étudiées, la sphère d’activité (famille, église, école, travail, etc.), le moyen de communication employé (oral/écrit), le type de sujet abordé ou encore le degré d’intimité entre les interlocuteurs. La notion de domaine de choix linguistique permet de rassembler les situations de parole relatives aux différentes sphères d’activités et de mettre en évidence les associations qui gouvernent les choix habituels de langage dans ces communautés, tant au niveau macro que micro. Une telle distribution des usages permet de rendre plus compréhensible le fonctionnement plurilingue et de mettre en évidence la hiérarchie des langues.

**III-2-2- La notion de répertoire verbal de J. Gumperz**

C’est à partir de 1964 que J. Gumperz s’est intéressé à la diversité des ressources communicatives telle qu’elle se manifestent dans les interactions langagières, en s’appuyant sur l’analyse fine et contextualisée des faits linguistiques. Dans une recherche sur plurilinguisme en Norvège, il introduit la notion de répertoire verbal. Celui-ci comporte toutes les ressources langagières mises en œuvre par les locuteurs dans les interactions. Formées à partir des expériences vécues par les acteurs sociaux impliqués dans les relations interculturelles variées, les répertoires s’actualisent et se modifient dans les interactions. Ainsi, la séparation en discours de deux variétés apparentées (standard et non standard) du norvégien ne s’est plus maintenue pour ceux qui, s’étant déplacés de leur ville d’origine Hemnesberget vers la capitale, avaient changé de réseaux de relations.

La notion, toujours active, est aujourd’hui travaillée selon des approches ethnographiques des comportements langagiers dans des situations où l’hybridité culturelle et linguistique est la norme. Ces travaux de recherches visent à comprendre quelles sont les fonctions communicatives permises par la mobilisation de ressources linguistiques variables. Le répertoire d’un individu ou d’un groupe comporte un certain nombre de langues, de variétés et sociolectes ainsi que l’étendue de leur application ; il comporte aussi la connaissance réceptive d’autres langues ou variétés.

**III-3- La diglossie**

**III-3-1- Histoire de la notion de diglossie**

La notion de diglossie a été développée par Ferguson en 1959 pour décrire toute situation dans laquelle deux variétés d’une même langue sont employées dans les domaines complémentaires, l’une de ces variétés étant également de statut socialement supérieur à l’autre.

Dans un sens large, la diglossie existe dans toutes les sociétés où l’usage quotidien diffère sensiblement de la norme officielle, il faut que chaque variété soit utilisée de manière systématique : par exemple, une variété est employée dans les domaines formels, comme l’administration, la religion, la poésie, alors que l’autre est réservée aux échanges courants, aux discutions informelles, à la correspondance non officielle. Ferguson qualifie ces deux variétés l’une haute et l’autre basse. Exemple, l’arabe classique algérien (scolaire, officiel, etc.) est une variété haute et l’arabe dialectal (Derdja) est une variété basse. La variété basse est généralement la langue maternelle, son acquisition se fait par l’usage, donc au sein de la famille. La variété haute s’apprend à l’école. La même situation est observée pour le tamazight standard et les autres langues amazighes en Algérie. La première est haute car elle est enseignée à l’école et la seconde est basse, elle est apprise dans le cercle familial.

Il est à rappeler que le terme de diglossie a été étendu par Fishman (1967) à l’usage complémentaire de deux langues distinctes dans une communauté donnée.

**III-3-2- Le rejet de la notion de diglossie**

Martinet A. utilise plusieurs éléments pour remettre en cause la notion de diglossie. Selon le point de vue de Martinet, Fishman et Gumperz adoptent la notion de diglossie pour des raisons sociologiques, pour marquer la distinction bilinguisme individuel versus bilinguisme social. La diglossie implique le bilinguisme communautaire.

Dans cette perspective on ne voit pas ce que la distinction bilinguisme, diglossie apporterait de nouveau par rapport au bilinguisme individuel et bilinguisme social. Martinet rappelle que la hiérarchie entre les langues n’est pas absolue. Il n’est pas toujours possible dans toutes les situations linguistiques de déterminer la hiérarchie. Exemple, le Canada. L’anglais est réservé au domaine économique et technique, le français est réservé au domaine culturel. Ces deux langues sont des langues de prestige bien qu’elles ne soient pas sur un même pied d’égalité. Martinet conclu : j’écarte ce terme de diglossie tout simplement parce qu’il suppose qu’il y’a deux sorte de bilinguisme :

* Le bilinguisme individuel entre langue de prestige identique ;
* Le bilinguisme communautaire dans lequel il y a nécessairement une hiérarchie de prestige entre plusieurs langues.

**III-3-3- Les défenseurs de la notion de diglossie**

La défense de la diglossie se fait selon deux positions :

* La diglossie symbole ou manifestation de l’inégalité ;
* La diglossie expression et moyen d’un conflit social.

A partir de cette distinction entre variété Hight et variété Low, établie par Ferguson se construit une autre signification celle de la diglossie symbole ou manifestation de l’inégalité. Il s’agit d’inégalité au niveau de l’utilisation des deux langues mais aussi des attitudes et représentations que les locuteurs ont à propos de ces langues. Ces deux aspects sont très importants. Le terme de diglossie permet d’insister sur cette inégalité qui peut être quantitative lorsqu’il s’agit de l’extension d’emploi de ces langues : ainsi, la variété H a généralement une zone d’extension plus grande que la variété L. On peut parler de variété qualitative lorsque les langues en présence ont le même statut.

**III-4- Diglossie et conflits linguistiques**

Les situations diglossiques dans le monde ne sont pas toujours pacifiques et stables comme le suggèrent Ferguson, Fishman et Gumperz mais elles peuvent être une source de conflits. En effet, des études menées en France et en Espagne durant les années soixante-dix ont montré que le contact des langues au sein d’un même espace sociétal en termes de conflit, la diglossie peut être un facteur d’une distribution non équilibrée et stable des fonctions de deux langues ou variétés de langues. Mais, comme la domination d’une langue (le français et l’espagnol) sur une autre (langue dominée : l’occitan, le catalan, le créole), les sociolinguistes natifs comme L. L. Aracil, occitanistes, H. Boyer et F. Brudent créolistes soulignent que le rapport entre les variétés « hautes » et « basses » n’est ni pacifique ni stable, il est dynamique et conflictuel. Pour ces sociolinguistes natifs la distribution des fonctions haute et basse comme étant complémentaires et qualifier leur rapport diglossique de naturel, pourrait légitimer d’une certaine manière le rapport de domination qu’exerce la variété « haute » et à travers elle ses locuteurs sur la variété « basse » et ses locuteurs. Ces sociolinguistes théorisent et considèrent que la diglossie comme étant un conflit linguistique (dominant/dominé) dont les implications sont sociales et politiques pouvant conduire à des disparitions culturelles et à des fractures intraétatiques.

La compétition entre les langues coexistant sur un même lieu ne saurait donc être exempte de violence (violence qui est le fait du groupe dominant) qui a inéluctablement une orientation glottophagique (J. L. Calvet) : une langue en position de force pour diverses raisons de nature politique, démographique, économique, militaire, etc. Le modèle conflictuel opte pour une approche diachronique et macro-sociolinguistique du phénomène de diglossie : le conflit est en effet envisagé dans la durée et dans sa globalité, car on ne peut observer la dynamique « linguicide » (glottophagique) que sur plusieurs décennies, voire plusieurs siècles.

Si on considère les rapports entre les langues en Algérie (l’arabe institutionnel, le français, le tamazight et l’arabe populaire), nous constatons que ces dernières ne sont pas pacifiques et stables. En effet, dans la situation algérienne, nous avons d’une part, l’arabe institutionnel qui lutte par le biais de la politique d’arabisation pour repousser la domination du français dans les sphères de l’Etat et ses cercles décisionnels d’abord, ensuite dans la société. Cette idée a émergé pendant les années 70 dans un but de dévaloriser les références socioculturelles, sociopolitiques et socioprofessionnelles du francophone et francisant. D’autre part, cette politique de l’arabisation qui jouit d’un statut hégémonique qui vise à stigmatiser l’arabe populaire et de glottophagiser le tamazight par la minorisation et/ou folklorisassions. Dans les deux cas de figure, cette politique avait comme objectif de neutraliser et contraindre les locuteurs à abandonner leurs langues maternelles et leurs pratiques culturelles pour qu’ils soient assimiler entièrement au modèle de l’arabisation.

Ainsi, lorsque Ferguson introduisait la notion de « stabilité » dans la définition de la diglossie, cela laissait entendre que les situations diglossiques pouvaient être harmonieuses, durables et exemptes de conflits. Or, la diglossie est dynamique et elle est en perpétuelle évolution. Car, il y a des situations où la variété basse comme le grec démotique (aujourd’hui langue officielle en Grèce), vient « détrôner » (déloger) la variété haute qui sera bientôt qu’une langue morte. L’histoire nous a démontré que très souvent, l’avenir des variété « basse » est de devenir des variétés « haute » comme l’illustre le cas des langues latines (le français, l’espagnole, l’italien, etc.) face au latin.

**III- Les langues mixtes (approximatives)**

Le plurilinguisme pourrait être source de problème à un locuteur ou un groupe social lorsqu’il veut échanger voire communiquer avec d’autres locuteurs ou groupe social dont il ne connait pas la langue pour plusieurs raisons (situations socio-historiques particulières). L’absence d’une langue véhiculaire (commune) et si les langues des communautés sont surtout des langues basses, ceci pourrait pousser ces communautés à l’invention d’une langue de communication. Il s’agit d’une autre forme de langue dite hybride ou approximative. Ainsi, par exemple, on a utilisé jusqu’au XIXème siècle dans les ports du pourtours méditerranéen la *lingua franca,* une langue mixte à base d’italien avec un vocabulaire empruntant en outre aux autres langues de la Méditerranée (français, espagnole, arabe, etc.).

Une langue mixte est une forme de langue qui nait de la fusion de deux langues habituellement dans les situations de bi-plurilinguisme. A travers l’histoire, la fusion entre les langues a donné naissance à des formes linguistiques très variés, nous citons entre autres le sabir, le pidgin et les créoles[[5]](#footnote-5).

**Bibliographie**

Aracil L. L. (1982) : Lo Bilinguisme, IEO éditions : IDECO ;

Boyer H. (2022/1 N° 175) : Nouveau usages socioéconomiques des langues régionales au XXI siècle, éditions langage et société ;

Brudent F. et Al. (2005) : Du plurilinguisme à l’école : vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles, Bern, Suisse : Ed. Peter Lang ;

Calvet J. L. ( ) : La sociolinguistique, Que sais-sais-je ?

Dourari A. (2022) : Penser les langues en Algérie, Ed. Frantz Fanon ;

Ferguson C.A. (1959) : Diglossia, Word 15/2, 325-340 ;

Fishman J. (1967) : Sociolinguistique, Labor ;

Gumperz J. (1989) : Sociolinguistique interactionnelle : Une approche interprétative, Ed. L’ Harmattan, Paris ;

Hagège C. (2000) : Halte à la mort des langues, Paris, Ed. Odile Jacobe ;

Labove W. (1876) : Sociolinguistique, Collection le sens commun ;

Martinet A. (1092) : Bilinguisme et diglossie, appel à une vision dynamique des faits, in linguistique, Paris, Editions Armand Colin

Neuveu F. (2017) : Lexique des notions linguistiques, Paris, Ed. Armand Colin ;

Weinriech U. (1953/1970) : La,guage in contact Findings and problems, The Hague, Paris : Mouton.

1. Diatopie : du grec « dia », distinction, séparation et « topos » lieu. Il désigne l’étude de la diversité géographique d’une communauté. [↑](#footnote-ref-1)
2. Diastratie : du grec « dia », distinction, séparation, et du latin *stratum*, « couche, chose étendue ». Le terme de diastratie désigne l’étude de la diversité démographique et sociale des pratiques linguistiques d’une communauté. [↑](#footnote-ref-2)
3. Diaphasie : du grec « dia », distinction, séparation et *« phasis »* aspect. Il désigne l’étude de la diversité stylistique et situationnel des pratiques linguistiques d’une communauté. [↑](#footnote-ref-3)
4. Le bilinguisme social est une des formes du bilinguisme qui s’ajoute aux autres types de bilinguismes cités suppra. [↑](#footnote-ref-4)
5. Sabir : Le mot sabir est d’origine espagnole « saber » qui signifie savoir. Tout d’abord servi à désigner une langue composite (la lingua franca) parler jusqu’au XIX siècle dans les régions du pourtour méditerranéen et utiliser surtout pour les transactions commerciales. Puis, le mot s’est appliqué à toutes les langues présentant le même mode de formation.

Pidgin : est une langue véhiculaire simplifiée créée sur le vocabulaire et certaines structures d’une de base, en général européenne.

Créole : apparait dans le contexte du commerce des esclaves du XVI au XIX e siècle. Étymologiquement, le mot « créole » proviendrait de l’espagnole *criollo*, mot lui-même issu du portugais *crioullou*, signifiant « serviteur » nourri dans la maison. En France, le terme proviendrait du latin *criare* (nourrir, élever). IL qualifiait donc historiquement toute personne « élever sur place », qui signifie qui est du pays. [↑](#footnote-ref-5)